

*COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique des travaux destinés à l'achèvement l'avant-port nord de Marseille (Bouches-du-Rhône) (nommée le 17 juin 1880).*

18 juin

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : AMIRAL POTHUAU.
- 2<sup>e</sup> — BÉRALDI.
- 3<sup>e</sup> — DUPUY DE LOME.
- 4<sup>e</sup> — DE ROSAMEL.
- 5<sup>e</sup> — GALLONI D'ISTRIA.
- 6<sup>e</sup> — AMIRAL DE DOMPIERRE D'HORNOY.
- 7<sup>e</sup> — PIN (ELZÉAR).
- 8<sup>e</sup> — BARNE.
- 9<sup>e</sup> — GÉNÉRAL GUILLEMAUT.

1  
Séance du 18 Juin 1880

M. le Vice-Amiral Potthar et M. le Président.

M. de Rosamel, Secrétaire.

M. Dupuy de Lôme explique par l'autorité de L. Joubert que L. plan  
est en principe imprimé, quand L. Michel en vient, par L. grands projets  
à 120 m x 130 m de long, à cause de l'état des lieux et il faut faire L.  
plan lui, par ce même temps, est aussi tellement dangereux — en termes de  
même nature, venant à L. rigueur. C'est pour quelle cette plan ne se  
peut effectuer L. travaux en question. Depuis longtemps L. bassin local vidant  
les aménagements.

M. l'Amiral d'Arny fait remarquer par L. enrichissement de l'égout et pour  
l'autorité de l'industrie, et pour L. projets existants, et les faire en L. espace  
pour les plus sèches, par les vidages, les enrichissements. L. projet est possible  
à cause pour tout de même en est L. état, en construction de murs et sur  
les bords et n'y aura plus aucun danger d'écoulement.

M. le Président fait observer qu'avant l'usage de l'égout, à l'égard, il avait  
l'intention d'avoir un plan sur L. yeux.

M. Dupuy, en attendant que l'on ait le plan, donne quelques explications. Le  
Commissaire fait voir au fond de l'égout, en L. cas en même temps, L. bassin  
National, pourvu d'un petit avant port. Il est urgent de faciliter l'entrée, et  
peu être on peut pénétrer dans les L. autres. Dans le but, on a prévu un L. bassin  
pour faciliter l'enrichissement de l'avant port, et le commencement d'un mur qui servira en  
part d'écluse contre L. vent, pour de rendre facile le stationnement des L'avant port,  
et vient de créer en L. bassin pourvu d'avance provisionnement. L. bassin  
le projet de ne pas en faire. Améliorer l'état de l'égout existant, par L.  
pour en venir d'être imprimé : faciliter l'entrée de l'égout lui, et par suite L.  
autres, qui commencent avec lui, et permettre le stationnement des L'avant port  
de L. bassin National. Ce travail n'augmentera pas à voir L. surface utilisable  
pour L. commerce, mais rendra meilleur état qui existe.

M. le Général Gueslinant, expliquant le fait que les constructions,

Carrochement, démonte si il a pu enlever par l'effacement de la m  
ou de ceux et de tout les autres. Le travail proposé sur son  
indispensable.

M. Japoy de Com, répondant à une demande de la Société; on par  
les gens pourront servir aussi d'ailleurs de l'union, mais ce d'un  
faux union, à cause de son caractère, qui est fait à l'usage de l'Etat.  
Le seul avantage visible est le l'prix de son.

M. M. de la Société de Com échangeant quelques observations à l'usage de l'union  
d'établir une pare machine, qui paraît indispensable à tout le point de vue.

M. le Président remarque que la question de la machine n'est  
peut être pas à traiter par le rapporteur. (Achevément.)

M. le Président consulte sur la Commission en l'inspiration éclairée par  
personne comme le rapporteur.

M. Darm, à l'unanimité, est nommé rapporteur, et la Commission  
l'ajoute pour la courtoisie de la Société.

Le Secrétaire  
~~Le Secrétaire~~  
C. Japoy

Le Président  
A. Japoy

Séance de 13 juillet 1891

Présidence de M. l'Amiral Pothuan.

Le séance est ouverte à 8 heures 1/2.

M. Darm, rapporteur, donne lecture de son rapport, tendant à  
l'appropriation de l'Etat.

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité par la Commission.  
Le séance est levée.

Le Secrétaire  
C. Japoy

Le Président  
A. Japoy